Travaux pôle gare Cergy-Préfecture

Depuis le mardi 7 décembre, cheminements piétons et cyclistes, recommandation aux automobilistes les arrêts de bus de la gare de Cergy Préfecture déménagent.

Les travaux de transformation du pôle gare Cergy-Préfecture ont débuté et dureront jusqu’en 2024.
Que vous soyez piéton, cycliste, usager du bus ou du RER, voici le mode d’emploi de tous vos déplacements. Notez que des médiateurs vêtus de jaune seront présents sur le terrain pour vous guider.

Déplacement des arrêts de bus

Le mardi 7 décembre, les arrêts de bus de la gare routière seront déplacés sur les boulevards environnants, en fonction des destinations. Pour vous y retrouver, il vous suffit de consulter la carte des gares routières provisoires (voir ci-dessous), puis de suivre le code couleur correspondant à votre nouvel arrêt.

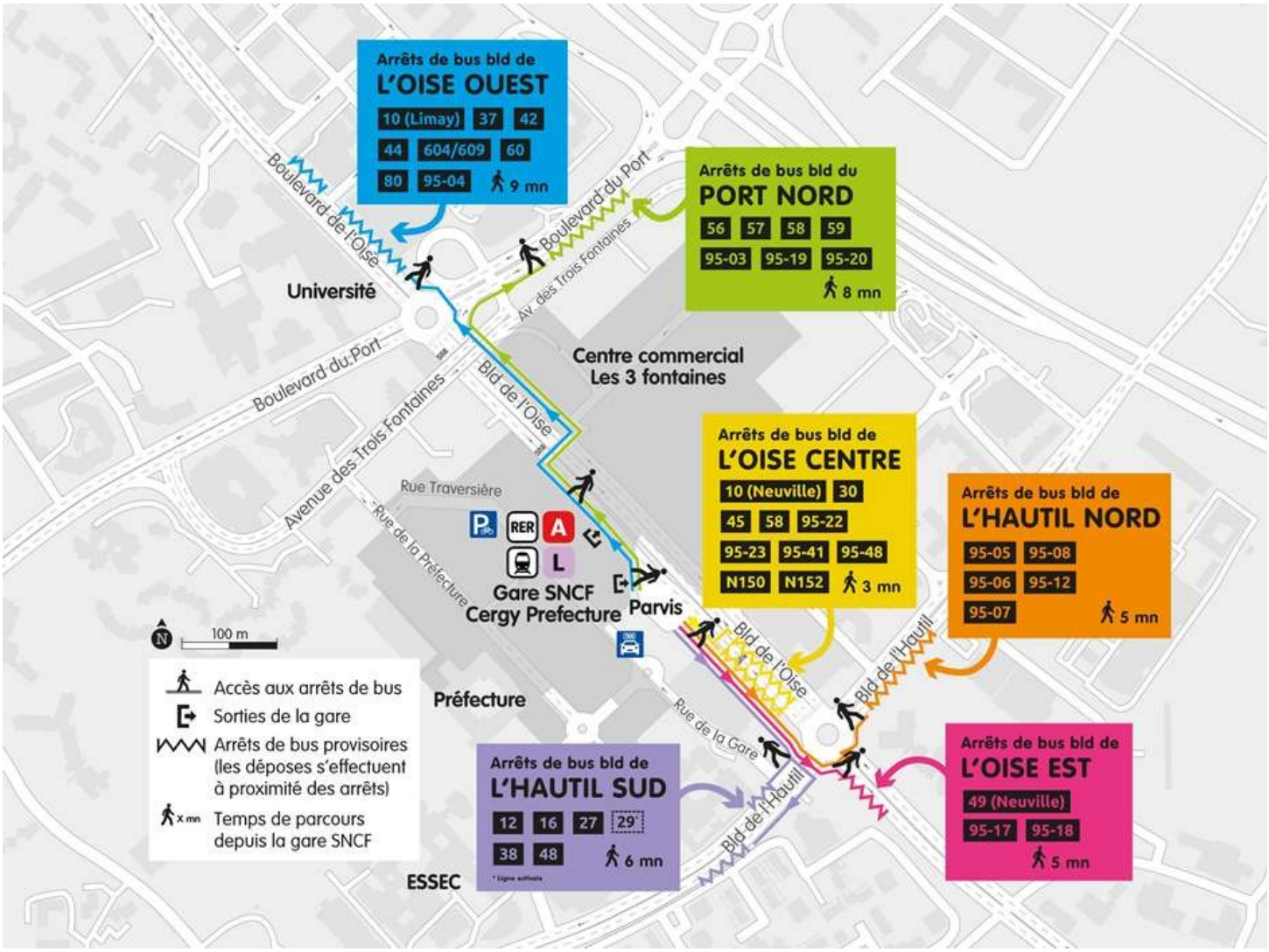

Cheminements piétons et cyclistes

Une signalétique très visible et colorée guidera les piétons au fil du chantier, même si les itinéraires évoluent. La circulation des vélos sera maintenue sur le boulevard de l'Oise, avec des aménagements spécifiques.

Circulation automobile

La circulation automobile aux abords de la gare sera compliquée pendant les travaux. Il est conseillé aux automobilistes d'éviter le secteur en suivant l'itinéraire conseillé. Les usagers du RER A sont invités à stationner leur véhicule en gare de Cergy Saint-Christophe ou de Cergy-le-Haut.

Liens utiles
Plus d'informations